



Prévention primaire

Prévention réelle qui élimine ou réduit les risques avant l'apparition de possible conséquences néfastes.



Prévention secondaire

Réduire la gravité d'une situation qu'on ne peut empêcher d'apparaître et/ou en limiter les conséquences



Prévention tertiaire

Traiter les dommages et réparer les individus



- Evaluation/audit des risques et facteurs de risques psychosociaux
- Analyse de situations de tensions au travail
- Mise en place d'actions correctives

PRÉVENIR



- Accompagnement dans les périodes de changement
- aux problématiques RPS
- Analyse des pratiques professionnelles

LIMITER / CORRIGER



- Intervention sur les situations de crise ou post-traumatique
- Consultation souffrance au travail
- Permanence psychologique

RÉPARER